

## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 02 DECEMBRE 2019

L'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2020 a été approuvé comme suit : parcelles : 27af, 45af, 36af vente en futaie affouagère, parcelles 54r, 62r : partage en nature de la totalité des produits (délivrance), exploitation par les affouagistes ou par une entreprise selon les besoins de la commune.

- Parcelles 14j, 161, 25af (cloisonnements) : délivrance ; parcelles 25 af , 38 af : Futaie affouagère ; parcelle 55r : Bois façonné ; chablis au Rogney : Bois façonné.

L'exploitation des parcelles 18 af, 39 af, 26af, 36 af, 48 ar, 50 ar, 16 rl et 60\_rl est reportée.

Le programme des travaux forestiers à réaliser en 2020 est approuvé pour un montant estimatif de 11 500 € HT , soit Travaux sylvicoles : dégagement manuel des régénérations naturelles parcelle 55 r ; travaux préalables à la régénération (peignage de la ronce) parcelle 55 r ; travaux préalables à la régénération (broyage) parcelle 54 r ; dégagement manuel des régénérations naturelles avec création cloisonnements parcelle 48 ar ; nettoyage de régénération avec maintenance des cloisonnements parcelles 46 j et 47 j.

Travaux de maintenance : entretien du parcellaire (broyage mécanique) parcelles 6 af et 8 af ; entretien du parcellaire ou périmètre (peinture) parcelles 1 af, 13 af, 30 af, 6 af, 7 af, et 8 af.

En raison de réajustements concernant les redevances de pollution et de modernisation par l'Agence de l'Eau, et pour permettre le paiement d'un acompte d'honoraires concernant les travaux d'assainissement du quartier du Bambois, des virements de crédits de comptes à comptes sont approuvés.

Est accepté le jugement du tribunal d'Epinal concernant l'effacement de dettes d'un créancier, soit 218.08 € au budget eau et 127.75 € au budget assainissement.

L'indemnité de conseil est attribuée à Mme Nathalie FONTENY, receveur municipal en poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 en remplacement de Monsieur Didier MADRE.

Une subvention de 100 € a été attribuée à l'AFM pour l'organisation du Téléthon à Aillevillers.

La chaudière du logement de l'école du Lyaumont qui était percée a été remplacée en urgence.

Les appels d'offres concernant les travaux d'assainissement du Bambois et du remplacement des conduites d'eau au Lyaumont ont été lancés.

Mme Ludivine POST, Orthophoniste, a demandé une suspension de son bail de location pour une durée d'un an afin de lui permettre d'effectuer une formation.

Les « vœux du maire » seront présentés à la salle des fêtes le samedi 18 janvier 2020 à 18 h. Comme l'an passé, tous les habitants y sont conviés, sans invitation individuelle.